QUELQUES DEFINITIONS

Les troubles d'Apprentissages, sont des troubles neurologiques à savoir un développement atypique du cerveau dont découle une incapacité durable, localisée à un domaine précis.

Qu'est ce que la dyslexie ?

La dyslexie est un trouble spécifique, isolé et durable de l'acquisition du langage écrit. On retrouve chez l'enfant un retard de lecture d'au moins 2 ans alors qu'il est normalement scolarisé et socialement stimulé et qu'il ne présente pas de déficience intellectuelle, ni de déficit sensoriel, ni de lésion neurologique, ni de trouble psychologique ou psychiatrique, ni de carence éducative.

La démarche diagnostique est une démarche pluridisciplinaire (psychologue ou neuropsychologue, orthophoniste, observations scolaires, etc.) **centralisée par un médecin référent** qui peut être le médecin scolaire, le médecin du Centre du Langage du CH du Mans, de celui du Bailleul voire dans les situations complexes le neuropédiatre ou le pédiatre du CRTA (Centre Référent des troubles d'Apprentissages situé au CHU de Nantes).

Qu'est ce que la dysorthographie ?

La dysorthographie est un trouble persistant de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe. Il affecte principalement l'apprentissage et l'automatisation de la correspondance phonème/graphème (correspondance de l'unité sonore à son unité écrite) ainsi que la capacité à se représenter visuellement l'orthographe des mots. Ce troubles d'apprentissage engendre fréquemment des omissions (fagile pour fragile) et des substitutions de lettres et/ou de syllabes (vragile pour fragile) dans les mots écrits.

Qu'est ce que la dyscalculie ?

La **dyscalculie** est un trouble spécifique en mathématiques dû à un dysfonctionnement dans le domaine de la logique, de la construction des nombres et des opérations chez l'enfant qui ne présente pas de déficit intellectuel.

Il faut une véritable rééducation qui permettra de vérifier et consolider la construction des fondements de base de la logique mathématique (conservation du nombre, classification, inclusion, sériation…) et engendrera l'acquisition de stratégies pour apprendre à compenser ce trouble.

Qu'est ce que la dysphasie ?

La dysphasie est un trouble spécifique, isolé et durable de l'acquisition du langage oral. On retrouve chez l'enfant un retard de langage alors qu'il est normalement scolarisé et socialement stimulé et qu'il ne présente pas de déficience intellectuelle, ni de déficit sensoriel, ni de lésion neurologique, ni de trouble psychologique ou psychiatrique, ni de carence éducative.

La démarche diagnostique est une démarche pluridisciplinaire (psychologue ou neuropsychologue, orthophoniste, observations scolaires, etc.) **centralisée par un médecin référent** qui peut être le médecin scolaire,

le médecin du Centre du Langage du CH du Mans, de celui du Bailleul voire dans les situations complexes le neuropédiatre ou le pédiatre du CRTA (Centre Référent des troubles d'Apprentissages situé au CHU de Nantes).

Qu'est ce que la dyspraxie ?

La dyspraxie est un trouble de la planification et de la coordination des mouvements (exécuter plusieurs gestes dans un ordre) pour réaliser une action nouvelle orientée vers un but précis. C'est un trouble du "comment faire". Les personnes dyspraxiques apprennent à exécuter des tâches motrices avec beaucoup de répétitions mais cet apprentissage ne se généralise pas spontanément à d'autres situations. La personne doit donc apprendre chaque variante d'une activité comme si elle était nouvelle. C'est un trouble neurologique sans déficience motrice cérébrale.

La démarche diagnostique est une démarche pluridisciplinaire (psychologue ou neuropsychologue, orthophoniste, observations scolaires, psychomotricien, etc.) **réalisée actuellement par le service du Dr Mauduys de la Grève du Centre de l'Arche à Saint Saturnin près du Mans.**

Qu'est ce que le TDA-H ?

Le Trouble Déficitaire de l'Attention est un trouble constitutionnel et durable responsable de difficultés dans la vie quotidienne. Il peut y avoir un facteur génétique et/ou biologique. C'est un fonctionnement cérébral particulier qui rend l'enfant perméable à tous les stimuli de l'environnement. Ce sont des enfants qui ont beaucoup de mal à se projeter dans l'avenir.

Le diagnostic est posé par le médecin hospitalier après consultation et « questionnaire de Conners » rempli par les parents, les enseignants, un bilan neuropsychologique, une évaluation psychométrique, des tests d'attention et une analyse du langage oral et écrit.

Qu'est ce qu'un Trouble du Spectre Autistique ?

« L'autisme et les troubles qui lui sont apparentés constituent un **ensemble de syndromes** (ensemble de signes cliniques et de symptômes) regroupés dans la classification internationale des maladies (CIM 10) sous le terme de « troubles envahissants du développement » (TED). Ces syndromes sont **variés**, dans les manifestations cliniques, les déficiences associées, l'âge du début des troubles ou l'évolution.

Ces troubles apparaissent généralement avant 3 ans et on peut distinguer **5 formes principales** :

- ✓ L'autisme infantile (autisme de Kanner)
- ✓ L'autisme atypique (apparaît après 3 ans et ne présente pas toutes les manifestations)
- ✓ Le syndrome d'Asperger
- ✓ Le Syndrome de Rett (touche seulement les filles et présente des différences au niveau neurologique)
- ✓ Le trouble désintégratif de l'enfance (différences au niveau neurologique)